



**Section Internationale -BFI Espagnol-**

**Section Binationale -BACHIBAC-**

**Section Bilingue Basque**

**Section Européenne Anglais -SELO-**

**Section Européenne Espagnol -SELO-**

**Uniquement pour  
les élèves du secteur**

## Dossier de candidature

### Rentrée 2026

#### CANDIDAT(E)

NOM et PRENOM :

CLASSE :

ETABLISSEMENT ACTUEL (nom, ville et code postal) :

#### INFORMATIONS UTILES

##### 1 – Candidature

Compléter et adresser ce dossier avec les pièces justificatives à l'établissement actuel de l'élève pour : **Le vendredi 10 avril 2026 dernier délai**

Tout dossier incomplet ou parvenu après cette date ne pourra pas être pris en compte.

##### 2 – Vœux

Si plusieurs vœux sont envisagés, vous devez les ordonner par ordre de préférence (page 2).

- Les élèves déjà scolarisés en France devront, par leur établissement d'origine, faire parallèlement à ce(s) dossier(s) une demande d'affectation par AFFELNET pour les sections BFI, Bachibac et Bilingue Basque
- Les élèves non scolarisés en France (exemple : Espagne, sauf lycée français de Bilbao) devront également renseigner un formulaire de demande d'affectation (voir page 7) à envoyer à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de Pau, Service scolarité élèves. **Ces élèves doivent demander en priorité la section BFI.** Les places pour ces élèves en section Bachibac ne seront pas étudiées, la section binationale est réservée prioritairement à des élèves domiciliés ou étudiant déjà sur le territoire français.

##### 4 - Examen de la candidature

Les élèves seront recrutés sur la base de l'examen du dossier de candidature dûment rempli et si nécessaire, d'un entretien complémentaire pour les sections BFI et Bachibac (le niveau et la motivation de l'élève seront des critères importants de recrutement pour ces sections mais aussi pour les SELO). Dans ce cas, le ou la candidat(e) recevra une convocation précisant le jour et l'heure de l'entretien.

##### 5 - Résultats et affectation

À l'issue de l'examen des candidatures par l'établissement, la procédure d'affectation est de la compétence de la DSDEN des Pyrénées Atlantiques et c'est le directeur académique des services de l'éducation nationale qui arrêtera la liste des élèves affectés, **les familles seront prévenues à l'issue de la procédure AFFELNET, fin juin 2026.** Les élèves affectés pourront venir s'inscrire dans l'établissement par la suite.

#### PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Copie des bulletins 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup> pour une candidature en 2<sup>nd</sup>, ou de 2<sup>nd</sup> pour une candidature en 1<sup>ère</sup>.

La page 5 de ce dossier doit impérativement être complétée par l'établissement actuel de l'élève qui retournera ensuite le dossier complet au lycée Maurice Ravel, secrétariat scolarité des élèves.



**VOEU DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT**  
 À compléter par l'élève et ses représentants légaux

Vœux	Section	Internat souhaité
N°1		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°2		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°3		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
N°4		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Date

Signature de l'élève


Signature des représentants légaux


**Très important :**

L'admission définitive et l'inscription au lycée Maurice Ravel sont subordonnées à la décision d'orientation en 2<sup>nd</sup>e prise dans chaque collège d'origine et aux procédures d'affectation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques de Pau.

**Les sections européennes Anglais et Espagnol ne sont pas dérogatoires, et les demandes d'admissions dans l'une de ces sections ne seront étudiées qu'après affectation de l'élève en Juin dans l'établissement par l'Inspecteur d'Académie - DASEN des Pyrénées Atlantiques.**

**Rappel**

 Pour les demandes des élèves scolarisés en France, et pour les sections linguistiques suivantes : section internationale espagnol-BFI, Bachibac et section bilingue basque, il faudra obligatoirement faire une demande dans l'application AFFELNET 3<sup>ème</sup> par leur établissement d'origine.

 Les élèves scolarisés en Espagne, sauf en lycée français (ou autre pays étranger) **devront également renseigner un formulaire de demande d'affectation (voir le feuillet page 7) à envoyer à la Direction Académique des Service de L'Education Nationale de Pau, Service scolarité élèves ( 05 59 82 22 00), mail : [ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr). Ces élèves doivent demander en priorité la section Internationale BFI.** Les places pour ces élèves en section Bachibac **ne seront pas étudiées**, la section binationale est réservée en premier lieu à des élèves domiciliés ou étudiant déjà sur le territoire français.

**Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat scolarité du Lycée Maurice Ravel est à votre disposition au 05 59 08 22 00.**



ÉTAT CIVIL DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT

Elève

Nom : [ ]  
Prénom : [ ] Sexe :  M  F  
Date et lieu de naissance : [ ]

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Nom et Prénom : [ ] Adresse : [ ] Code Postal : [ ]  
Tel domicile : [ ] Tel portable : [ ] Mél : [ ]  
Nom et Prénom : [ ] Adresse : [ ] Code Postal : [ ]  
Tel domicile : [ ] Tel portable : [ ] Mél : [ ]

Etablissement fréquenté en 2025-2026

Nom de l'établissement : [ ] Adresse : [ ] Code Postal : [ ] Tel établissement : [ ]  
Classe suivie en 2025-2026 : [ ] Commune : [ ] Pays : [ ]

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Section	Etablissement
2024-2025			
2025-2026			

Pour les élèves scolarisés en France, quel enseignement est suivi pour la langue vivante concernée

En LV1  Depuis la classe de : [ ]  
En LV2  Depuis la classe de : [ ]  
En classe bilingue  Depuis la classe de : [ ]  
En classe européenne  Depuis la classe de : [ ]  
Autre (préciser) :  [ ]

Précision : il n'est pas indispensable d'avoir suivi un cursus renforcé (bilingue ou classe européenne) pour être admis-e

Séjour, scolarité à l'étranger (à titre indicatif)

Année	Durée du séjour	Condition (groupe, hébergement, etc...)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Maurice Ravel  
Saint Jean de Luz

## Sections Linguistiques



### **MOTIVATION DE LA CANDIDATE / DU CANDIDAT**

Exposé, par l'élève, des motifs qui la ou le conduisent à déposer une candidature. A rédiger dans la langue correspondant à la section linguistique demandée.



**PARTIE RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DE L'ÉLÈVE**

L'établissement fréquenté en 2025-2026 complète cette page et adresse le dossier de candidature au lycée Maurice Ravel, secrétariat de scolarité, au plus tard le **Vendredi 10 avril 2026 dernier délai**

**Avis des professeurs :**

(L'avis doit porter sur l'attitude de l'élève, sa capacité de travail, sa curiosité intellectuelle, son aptitude à progresser, à travailler en autonomie, à communiquer et à travailler en équipe, etc...)

	Avis motivé	Nom et signature
Professeur-e de la <b>langue vivante de la section demandée</b>		
Professeur-e de <b>S.V.T (uniquement pour Euro Anglais)</b>		
Professeur-e <b>d'Histoire-Géographie (toutes sections sauf Euro Anglais)</b>		
Professeur-e de <b>français</b>		
Professeur-e <b>principal-e</b>		

**Avis de la cheffe ou du chef d'établissement sur la candidature de l'élève :**

A  , le

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement  
 (ou de son représentant)





**DEMANDE D'AFFECTATION ANNEE 2026-2027**  
**FEUILLET A REMPLIR POUR LES ELEVES SCOLARISES HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS**

Document à retourner, à ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr ou à la DSDEN64,  
Service scolarité-affectation, 2 place d'Espagne, 64038 PAU

ELEVE	SCOLARITE EN COURS	SCOLARITE ANTERIEURE
Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Date de naissance : <input type="text"/> Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Etablissement fréquenté en 2025-2026 : <input type="text"/> Nom : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/> Classe : <input type="text"/>	Etablissement fréquenté en 2024-2025 : <input type="text"/> Nom : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/> Classe : <input type="text"/>

**RESPONSABLE 1**

<input type="checkbox"/> Représentant Légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Tél : <input type="text"/> Mél : <input type="text"/>	Adresse actuelle : <input type="text"/> Si changement, adresse future (à compter du <input type="text"/> ) : Date et signature : <input type="text"/>	

**RESPONSABLE 2**

<input type="checkbox"/> Représentant Légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève : <input type="text"/>
Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Tél : <input type="text"/> Mél : <input type="text"/>	Adresse actuelle : <input type="text"/> Si changement, adresse future (à compter du <input type="text"/> ) : Date et signature : <input type="text"/>	

**ETABLISSEMENT PUBLIC SOLLICITE**

Nom : <b>Lycée Général Maurice Ravel</b> Classe : <input type="text"/>	Ville : <b>64500, Saint-Jean-de-Luz</b> A compter du : <input type="text"/>
Langues et options LV1 ou A : <input type="text"/> LV2 ou B : <input type="text"/> Option : <input type="text"/>	
3 enseignements de spécialité pour la 1ere ou 2 enseignements pour la Terminale générale : <input type="text"/>	

**MOTIFS DE LA DEMANDE – cocher le ou les motifs et joindre les pièces justificatives demandées qui sont entre parenthèses :**

<input type="checkbox"/> Déménagement (justificatif du nouveau domicile obligatoire)
– Motif de la demande de dérogation (à renseigner quand l'établissement demandé n'est pas celui du secteur) selon l'Article D211-11 du code de l'éducation : « Lorsque les demandes de dérogation excèdent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par l'inspecteur d'académie » sur la base des motifs suivants :
01 - <input type="checkbox"/> élève en situation de handicap (joindre la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie)
02 - <input type="checkbox"/> élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (certificat médical)
03 - <input type="checkbox"/> élève boursier sur critères sociaux (joindre la notification 2024-2025 – l'avis d'imposition 2024 de la famille ou de chacun des parents ou situation déclarative)
04 - <input type="checkbox"/> élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité (certificat de scolarité)
05 - <input type="checkbox"/> élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité (justificatif de domicile)
06 - <input type="checkbox"/> élève devant suivre un parcours scolaire particulier [continuité linguistique, sportif de haut niveau] (à justifier)
07 - <input type="checkbox"/> autre motif (à préciser) : <b>Section internationale espagnole ou BACHIBAC</b>





**AVIS DE LA COMMISSION**

**PARTIE RESERVEE A LA CANDIDATE / AU CANDIDAT**

---

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  Classe :

Adresse :

Code postal :  Ville :

---

**PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL**

Après examen du dossier de candidature et sur proposition de la commission, la cheffe ou le chef d'établissement propose :

**AVIS FAVORABLE**

**LISTE SUPPLEMENTAIRE – n° :**

**AVIS DEFAVORABLE**

Motif :

A , le

Signature de la cheffe ou du chef d'établissement  
(ou de son représentant)

**Cachet de l'établissement**